

FORMATION

« Certificat de Qualification Professionnelle Surveillant.e de nuit en secteur social, médico- sociale et sanitaire »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Veiller à la sécurité des personnes et des biens.
- Accompagner les personnes selon leur situation.
- Participer l'équipe pluri-professionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement,
- Travailler dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire en gérant les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur votre mission et votre propre santé.
- Obtenir la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et le certificat HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).

CONTENU DE LA FORMATION 231 heures à 245 heures

Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens – 56 heures

- Rôle et fonction du-de la surveillant.e de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes - 7 h
- Sécurité des personnes et des biens - 49 h

Bloc 2 : Accompagnement des personnes – 77 heures

- Rôle et fonction du-de la surveillant.e de nuit quant à l'accompagnement des personnes - 7 h
- Les problématiques des publics - 31,50 h
- Les fondements et les méthodes de l'accompagnement (Analyse des pratiques) - 31,50 h
- Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort - 7 h

Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle – 49 heures

- Le cadre institutionnel de la fonction – 24 h 50
- Le travail en équipe pluri-professionnel (coopération et analyse de la pratique) – 24 h 50

Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire – 28 heures

- Spécificité de l'exercice professionnel de nuit – 10 h 50
- Santé du/de la professionnel.le de nuit 17 h 50

Accompagnement à la rédaction du dossier

Méthodologie de réalisation du dossier 21h ou 35h suivant l'individualisation du parcours en lien avec la phase de positionnement

VALIDATION

Délivrance d'un Certificat de qualification professionnelle Surveillant.e de Nuit par la CPNE/FP de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

La formation Surveillant(e) de nuit en secteur social dure 231 ou 245 heures selon la phase de l'entretien de positionnement, elle est réalisée en discontinu :

Poitiers*		Saintes*	
26 au 30 septembre 2022	5 jours	26 au 30 septembre 2022	5 jours
7 au 10 novembre 2022	4 jours	7 au 10 novembre 2022	4 jours
5 au 9 décembre 2022	5 jours	28 novembre au 02 décembre 2022	5 jours
9 au 13 janvier 2023	5 jours	16 au 20 janvier 2023	5 jours
16 et 17 janvier 2023	2 jours	6 au 10 mars 2023	5 jours
20 au 24 février 2023	5 jours	24 au 28 avril 2023	5 jours
3 au 7 avril 2023	5 jours	2 juin 2023	1 jour
22 au 25 mai 2023	4 jours	6 au 9 juin 2023	5 jours
Soit 35 jours = 245 heures			

*Session, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et inscription prise en compte par ordre d'arrivée

DISPENSES

- Pour les professionnels attestant de la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense
- Pour les professionnels attestant de l'utilisation des extincteurs, lutte contre le feu, évacuations en fonction des typologies de personnes (EPI-7h) 7 heures de dispense

Pour les professionnels détenteurs la qualification de Maître et Maîtresse de maison ou du CQP Surveillant (e) de nuit qui souhaiteraient accéder au CQP Surveillant (e) de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire bénéficient de validations partielles automatiques, précisées ci-dessous :

TABLEAU DES VALIDATIONS PARTIELLES AUTOMATIQUES	Blocs de compétences du CQP Surveillant.e de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire			
	Bloc 1 Sécurité des personnes et des biens	Bloc 2 Accompagnement des personnes	Bloc 3 Participation à l'équipe pluri-professionnelle	Bloc 4 Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire
Qualification professionnelle Surveillant-e de Nuit Qualifié (Obtenu avant le 01-01-15)	X (sous réserve de présentation SST- EPI)		X	
Qualification professionnelle Maîtresse de maison (Obtenu avant le 01-01-15)			X	
Qualification professionnelle Maîtresse de maison (Obtenu après le 01-01-15)		X	X	

CONTACT

Tel : 05 49 37 60 05

Mail : snq@irts-pc.eu

COÛT DE LA FORMATION

Montant : 3118,50 € pour un parcours de 231 h
ou 3307,50 € pour un parcours de 245 h soit 13,50€ / heure

NOMBRE DE PLACES

Limité à 16 stagiaires en parcours complet
+ 2 stagiaires en parcours partiel